

## GESTIONNAIRES MUNICIPAUX : QUELS SONT VOS DROITS EN MATIÈRE DE TRAVAIL ?

**DATES :**

25 novembre 2025, de 9h00 à 12h00

**DURÉE :**

3h00

**COÛT :**

Membre : **215\$** plus les taxes applicables

Non membre : **340\$** plus les taxes applicables

[Pour inscription](#)

**FORMAT :**

Webinaire

Le lien vous permettant d'accéder à la formation en visioconférence vous sera acheminé ultérieurement.

**CLIENTÈLE VISÉE :**

Cette formation s'adresse à tous les gestionnaires de MRC, municipalités locales et des régies intermunicipales

**DESCRIPTION :**

Les gestionnaires municipaux, par la nature de leur emploi et leurs fonctions, peuvent faire face à des enjeux qui diffèrent de ceux des autres salariés. À ce titre, connaissez-vous l'étendue de vos droits dans l'exercice de vos fonctions? Quels sont les rôles et responsabilités de votre employeur?

Dans cette formation, nous tacherons à répondre aux questions importantes découlant des différents enjeux afin de démystifier vos droits et obligations. Dans cette optique, la présente formation abordera de nombreux sujets, dont notamment :

- Congé-maladie ou maternité et le droit au maintien au poste lors du retour au travail;
- La période de probation;
- Le congédiement;
- L'imputabilité du gestionnaire;
- Les recours offerts par la loi;
- Et plus encore.

**FORMATEUR :**

**Me Julien Merleau-Bourassa, avocat  
Dunton Rainville**

Me Merleau-Bourassa œuvre principalement dans les domaines du droit public, du droit du travail et du litige civil et commercial.

Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université d'Ottawa (LL.L.) ainsi que d'un Juris Doctor de l'Université de Montréal (J.D.).

Me Merleau-Bourassa jouit d'une bonne connaissance des rouages de l'administration publique, ayant notamment travaillé auprès de ministres provinciaux pendant plusieurs années.

Ses expériences variées lui permettent ainsi de bien saisir la réalité souvent complexe dans laquelle évoluent ses clients afin leur soumettre des solutions novatrices qui répondent à leurs besoins spécifiques.

**Champs de pratique**

- Accès à l'information
- Litige civil
- Litige commercial
- Droit du travail et de l'emploi
- Droit municipal
- Droit administratif
- Litige impliquant une administration publique

**Admission au Barreau**

- 2020

**Formation**

- Université d'Ottawa, LL.L., *Cum Laude*
- Université de Montréal, J.D.